

Édito

Un concours en ligne !

Ce concours en ligne, nous vous l'annonçons depuis quelques semaines, via les réseaux et l'envoi de mails aux présidentes, présidents et secrétaires de vos groupes. Voici maintenant La Nouvee #2 qui vous détaille un peu plus ce concours en ligne dans cet entretien exclusif avec Gwendal Yvinec qui gère ce rendez-vous !

À défaut des concours auxquels nous avons l'habitude de participer, du fait de la pandémie de coronavirus, SoneriOn Bro-Roazhon vous invite toutes et tous, musiciennes et musiciens de tous horizons, que vous sonnerez du biniou ou d'une cornemuse, d'une bombarde ou d'une chalémie, que vous jouerez sur une caisse-claire, ou que vous fassiez résonner un cervelas ou vibrer un violon, à participer à ce concours en ligne.

Il est ouvert à **tout le monde**, sans distinction de lieux, d'âge et d'ancienneté dans la pratique de votre instrument. Vous pouvez vous présenter en duo ou en soliste. Si vous choisissez cette dernière option, nous vous avons préparé des fonds sonores pour vous accompagner. Vous pouvez aussi vous présenter dans plusieurs formules. Mais quoi que vous choisissiez, il faudra nous envoyer vos vidéos avant la fin de la journée du **16 mai 2021** !

Vous trouverez toutes les informations concernant ce concours en ligne en suivant le lien de la bannière. Et si vous avez des questions, si vous voulez nous avertir que vous vous engagez ou juste passer le bonjour à l'équipe de la Commission Évènement qui s'occupe de la gestion de ce concours, vous pouvez leur adresser un mail à cette adresse : **evenement@bas35.org**



(((INFO CONCOURS)))

rendez-vous sur [bas35.org](https://www.bas35.org) pour en savoir plus !

<https://www.bas35.org/un-concours-en-ligne-organise-par-sonerion35/>

Entretien avec Gwendal Yvinec

La Nouvee : SoneriOn35 organise un concours de musique pour couple et soliste, en ligne, comment en est venue l'idée ?

Gwendal Yvinec : début janvier, SoneriOn35 a organisé une rencontre entre l'équipe enseignante et les membres du Conseil d'Administration. Lors des différents échanges, l'idée d'organiser un événement pour garder du lien entre les adhérents et la fédération et donner des objectifs aux musiciennes et musiciens nous est apparu être l'une des actions prioritaires à mettre en œuvre dans le contexte actuel.

LN : qui s'occupe de l'organisation de ce concours en ligne au sein de SoneriOn35 ?

GY : c'est avant tout un travail collaboratif entre le Conseil d'Administration, la Commission Évènement et l'équipe enseignante. Pour ma part, en tant que responsable de la Commission Évènement j'ai coordonné cette action avec Simon Froger, enseignant de SoneriOn35 pour l'équipe enseignante.



LN : ce concours est-il ouvert à tout le monde ?

GY : ce concours en ligne a pour vocation de permettre à chaque élève, musicien et musicienne de s'exprimer dans son instrument de prédilection ou non d'ailleurs. Il est ouvert à tous les niveaux de pratique et destiné à toutes les musiciennes et tous les musiciens intéressés par ce projet même hors département.

LN : voici une salve de question autour de ce concours ! Le choix du jury est-il fait ? Comment va-t-il juger et quand seront déclarés les résultats ?

GY : lors d'une réunion de travail avec l'équipe enseignante, nous avons statué sur une recherche des juges. Simon Froger s'occupe de contacter des personnes pour juger les Bombardes ; Quentin Meunier et Ladislav Klatka pour les cornemuses ; Florence Corbeau et Yann Lemetayer pour les caisses claires ; et moi-même pour la catégorie couples Braz, Kozh et Duo libres. En ce qui concerne l'évaluation, il n'y a pas de grille pré-établie et nous souhaitons laisser libre cours à la sensibilité de chaque juge pour évaluer les concurrentes et les concurrents.

Les personnes qui se présentent vont avoir jusqu'au dimanche 16 mai pour envoyer sur l'adresse evenement@bas.org leurs vidéos et ensuite nous nous donnons environ un mois pour proclamer les résultats.

LN : est-ce que ce concours est éliminatoire pour Gourin ?

GY : non du tout. Ce concours a pour simple volonté de proposer un cadre aux musiciennes et musiciens qui veulent s'exprimer. Après échanges avec l'équipe enseignante, on ne souhaitait pas entrer dans un cadre de concours qualificatif. L'objectif de cet événement est véritablement de fédérer les musiciennes et musiciens autour d'un projet porté par la Fédération SoneriOn35.

LN : il y a deux airs imposés pour les catégories A et B. Comment les avez-vous trouvés ? Et pourquoi en mettre alors que tous les ans, pour les concours de 5ème et de 4ème catégories de nombreuses et nombreux sonneuses et sonneurs s'en plaignent ?

GY : une des premières idées que j'ai proposé en intégrant le Conseil d'Administration de SoneriOn35 a été de mettre en place un morceau commun aux groupes d'Ille-et-Vilaine pour le triomphe de la fête de la fédération du 1er mai. Idée qui a été validée par tout le monde. J'ai donc demandé à l'équipe enseignante de proposer un air de marche accessible pour tous les groupes. Simon Froger a proposé l'air *Milouza* du pays de Redon.

Puis, lors de la première réunion de travail sur le concours et des échanges avec l'équipe enseignante, nous avons décidé de proposer cette marche pour la catégorie A et une danse, un hanter dro, pour la catégorie B, afin que les concurrentes et concurrents puissent aussi rester dans une dynamique d'apprentissage.

LN : la marche Milouza va donc devenir le Kadoudal ou le Fanch Menez de la Fédération SoneriOn35 ?

GY : on va dire qu'il nous est paru logique de proposer un morceau de triomphe pour le 1er mai, provenant d'un terroir que l'on trouve dans le département. Maintenant c'est l'histoire qui nous dira si *Milouza* deviendra un tube des défilés, en tout cas l'histoire est lancée !



Pour conclure, j'avoue qu'en ce moment malgré toutes les difficultés rencontrées du fait de la pandémie, c'est agréable de mettre en place des projets notamment quand ils sont en concertation avec le Conseil d'Administration et l'équipe enseignante !

SoneriOn 35 et les réseaux sociaux

Vous pouvez aussi suivre les aventures de SoneriOn 35 sur les réseaux sociaux en vous abonnant à la page facebook

<https://www.facebook.com/sonerion35/>

et venir aussi discuter dans le groupe facebook dédié

fb_GroupeSonerion35
